

2016 : RÉSUMÉ DE L'ÉTAT DES THONS ET ESPÈCES APPARENTÉES SOUS MANDAT DE LA CTOI, ET DES AUTRES ESPÈCES AFFECTÉES PAR LES PÊCHERIES DE LA CTOI.

Thons tempérés et tropicaux : Les stocks ci-dessous sont ceux principalement exploités par les pêcheries industrielles et, dans une moindre mesure, artisanales, dans l'ensemble de l'océan Indien, à la fois en haute mer et dans les ZEE des États côtiers.

Stock	Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Avis à la Commission
Germon <i>Thunnus alalunga</i>	Prises 2015: 35 068 t Prises moyennes 2011-2015: 34 902 t PME (1000 t) (IC 80%): 38,8 (33,9-43,6) F _{PME} (IC 80%): - SB _{PME} (1000 t) (IC 80%): 30,0 (26,1-34,0) F ₂₀₁₄ /F _{PME} (IC 80%): 0,85 (0,57-1,12) SB ₂₀₁₄ /SB _{PME} (IC 80%): 1,80 (1,38-2,23) SB ₂₀₁₄ /SB ₁₉₅₀ (IC 80%): 0,37 (0,28-0,46)							Même si des incertitudes considérables demeurent dans l'évaluation de SS3, dues en particulier au manque d'informations biologiques sur les stocks de germon de l'océan Indien, indiquant ainsi qu'une approche de précaution devrait être appliquée à la gestion du germon, en plafonnant les prises totales au niveau de la PME (approximativement 40 000 t)
Patudo <i>Thunnus obesus</i>	Prises 2015: 92 736 t Prises moyennes 2011-2015: 101 515 t PME (1 000 t) (80%): 104 (87-121) F _{PME} (80%): 0,17 (0,14-0,20) SB _{PME} (1 000 t) (80%): 525 (364-718) F ₂₀₁₅ /F _{PME} (80%): 0,76 (0,49-1,03) SB ₂₀₁₅ /SB _{PME} (80%): 1,29 (1,07-1,51) SB ₂₀₁₅ /SB ₀ (80%): 0,38 (n.d. - n.d.)						83.7%	La détermination de l'état du stock n'a pas changé de manière significative en 2016, mais est légèrement moins optimiste qu'en 2013. Si les captures restent inférieures à la PME estimée pour la combinaison actuelle de pêcheries, des mesures de gestion ne sont pas immédiatement requises. Cependant, une augmentation des captures ou de la mortalité des poissons immatures augmentera probablement les probabilités de dépasser les niveaux de référence dans l'avenir. Afin de réduire l'incertitude des évaluations, il est nécessaire de surveiller le stock en permanence et d'améliorer la collecte, la déclaration et l'analyse des données.
Listao <i>Katsuwonus pelamis</i>	Prises 2015: 393 954 t Prises moyennes 2011-2015: 394 320 t PME (1 000 t) (IC 80%): 684 (550-849) F _{PME} (IC 80%): 0,65 (0,51-0,79) SB _{PME} (1 000 t) (IC 80%): 875 (708-1 075) C ₂₀₁₃ /C _{PME} (IC 80%): 0,62 (0,49-0,75) SB ₂₀₁₃ /SB _{PME} (IC 80%): 1,59 (1,13-2,14) SB ₂₀₁₃ /SB ₀ (IC 80%): 0,58 (0,53-0,62)							L'adoption de la Résolution 16/02 exige qu'une estimation de SB/SB ₀ provenant des futures évaluations du listao soit utilisée pour paramétrer la règle d'exploitation (HCR). La prochaine évaluation du listao sera effectuée en 2017, date à laquelle la HCR sera appliquée et un total admissible de prises pour le listao sera conseillé pour 2018. Aucune mesure de gestion supplémentaire n'est requise pour le moment, mais la surveillance continue et l'amélioration de la collecte, de la déclaration et de l'analyse des données (y compris des indicateurs de la pêche) sont nécessaires pour réduire l'incertitude dans les évaluations.
Albacore <i>Thunnus albacares</i>	Prises 2015: 407 575 t Prises moyennes 2011-2015: 390 185 t PME (1000 t) (IC 80%): 422 (406-444) F _{PME} (IC 80%): 0,151 (0,148-0,154) SB _{PME} (1 000 t) (IC 80%): 947 (900-983) F ₂₀₁₅ /F _{PME} (IC 80%): 1,11 (0,86-1,36) SB ₂₀₁₅ /SB _{PME} (IC 80%): 0,89 (0,79-0,99) SB ₂₀₁₅ /SB ₀ (IC 80%): 0,29 (n.d.-n.d.)					94%	67.6%	La détermination de l'état du stock n'a pas changé en 2016, mais elle donne une estimation un peu plus optimiste de l'état du stock que celle de 2015, en raison de l'utilisation d'informations plus fiables sur les taux de capture des pêcheries palangrières et des données de captures mises à jour jusqu'en 2015. L'état du stock est conditionné par des prises d'albacore non durables au cours des quatre dernières années et par des niveaux de recrutement relativement faibles estimés par le modèle ces dernières années. La Commission a un plan provisoire pour la reconstitution de ce stock (Résolution 16/01), avec des limitations de captures à compter du 1 ^{er} janvier 2017. L'effet potentiel de cette mesure ne pourra être évalué qu'une fois que des estimations de l'abondance en 2018 seront disponibles pour l'évaluation en 2019. Les projections réalisées pour donner des avis sur les captures futures sont, à court terme, conditionnées par le recrutement inférieur à la moyenne estimé ces dernières années, puisque ces classes d'âge n'ont pas encore atteint leur maturité et ne contribuent pas à la biomasse reproductrice.

2016 : Résumé de l'état des thons et espèces apparentées sous mandat de la CTOI, et des autres espèces affectées par les pêcheries de la CTOI.

Poissons porte-épée Les stocks de poissons porte-épée ci-dessous sont ceux principalement exploités par les pêcheries industrielles et artisanales dans l'ensemble de l'océan Indien, à la fois en haute mer et dans les ZEE des États côtiers. Les marlins et les voiliers ne sont pas habituellement ciblés par la plupart des flottilles, mais sont capturés et conservés en tant que prises accessoires par les principales pêcheries industrielles. Ils sont importants pour les pêcheries artisanales localisées à petite échelle ou sont ciblés par les pêcheries récréatives.

Stock	Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Avis à la Commission	
Espadon <i>Xiphias gladius</i>	Prises 2015: 41 760 t Prises moyennes 2011-2015: 31 900 t PME (1 000 t) (IC 80%): 39,40 (33,20-45,60) F _{PME} (IC 80%): 0,138 (0,137-0,138) SB _{PME} (1 000 t) (IC 80%): 61,4 (51,5-71,4) F ₂₀₁₃ /F _{PME} (IC 80%): 0,34 (0,28-0,40) SB ₂₀₁₃ /SB _{PME} (IC 80%): 3,10 (2,44-3,75) SB ₂₀₁₃ /SB ₁₉₅₀ (IC 80%): 0,74 (0,58-0,89)							Les captures les plus récentes (41 760 t en 2015) dépassent le niveau de la PME (39 400 t) de 2 360 t. Ainsi, les prises en 2017 devraient être réduites en-deçà de la PME (39 400 t). Dans la mesure où une nouvelle évaluation est prévue en 2017, il conviendra d'élaborer un avis plus concret pour 2018.	
Marlin noir <i>Makaira indica</i>	Prises 2015: 18 490 t Prises moyennes 2011-2015: 15 276 t PME (1 000 t) (IC 80%): 9,932 (6,963-12,153) F _{PME} (IC 80%): 0,211 (0,089-0,430) B _{PME} (1 000 t) (IC 80%): 47,430 (27,435-100,109) F ₂₀₁₅ /F _{PME} (IC 80%): 2,42 (1,52-4,06) B ₂₀₁₅ /B _{PME} (IC 80%): 0,81 (0,55-1,10) B ₂₀₁₅ /B ₁₉₅₀ (IC 80%): 0,30 (0,20-0,41)						80%	Les captures actuelles de BLM (moyenne sur 2013-2015 de 17 171 t) sont considérablement supérieures à la PME (9 932 t) et le stock est surexploité (B ₂₀₁₅ <B _{PME}) et sujet à la surpêche (F ₂₀₁₅ >F _{PME}). Même avec une réduction de 40% des captures actuelles, il est très improbable (moins de 5%) de pouvoir atteindre l'objectif de la Commission que le stock soit dans la zone verte du graphe de Kobe d'ici 2025. Les niveaux de captures actuels ne sont pas soutenables et il est donc urgent de prendre des mesures pour réduire ces niveaux de captures. Le CS recommande que la limite maximale de captures soit inférieure à la PME (9 932 t).	
Marlin bleu <i>Makaira nigricans</i>	Prises 2015: 15 706 t Prises moyennes 2011-2015: 14 847 t PME (1 000 t) (IC 80%): 11,926 (9,232-16,149) F _{PME} (IC 80%): 0,109 (0,076 -0,160) B _{PME} (1 000 t) (IC 80%): 113,012 (71,721-161,946) F ₂₀₁₅ /F _{PME} (IC 80%): 1,18 (0,80-1,71) B ₂₀₁₅ /B _{PME} (IC 80%): 1,11 (0,90-1,35) B ₂₀₁₅ /B ₁₉₅₀ (IC 80%): 0,56 (0,44 - 0,71)						46,8%	Les captures actuelles (moyenne sur 2011-2015 de 14 847 t) sont supérieures à la PME (11 296 t) et le stock est actuellement sujet à la surpêche (F ₂₀₁₅ >F _{PME}). Afin de pouvoir atteindre l'objectif de la Commission que le stock soit dans la zone verte du graphe de Kobe d'ici 2025 (F ₂₀₂₅ <F _{PME} et B ₂₀₂₅ >B _{PME}) avec au moins 50% de probabilité, les captures de marlin bleu devraient être réduites de 24% par rapport au niveau moyen des captures en 2013-2015, à une valeur maximale de 11 704 t.	
Marlin rayé <i>Tetrapturus audax</i>	Prises 2015: 4 410 t Prises moyennes 2011-2015: 4 481 t PME (1 000 t) (IC 80%): 5,22 (5,18-5,59) F _{PME} (IC 80%): 0,62 (0,59-1,04) B _{PME} (1 000 t) (IC 80%): 8,4 (5,40-8,90) F ₂₀₁₄ /F _{PME} (IC 80%): 1,09 (0,62-1,66) B ₂₀₁₄ /B _{PME} (IC 80%): 0,65 (0,45-1,17) B ₂₀₁₄ /B ₁₉₅₀ (IC 80%): 0,24 (n.d.-n.d.)						60%	60%	La Commission devrait envisager d'appliquer une approche de précaution à la gestion du marlin rayé, pour réduire les captures en-deçà de 4 000 t pour s'assurer que le stock puisse revenir à des niveaux durables.
Voilier indopacifique <i>Istiophorus platypterus</i>	Prises 2015: 28 455 t Prises moyennes 2011-2015: 28 543 t PME (1 000 t) (IC 80%): 25,00 (16,18-35,17) F _{PME} (IC 80%): 0,26 (0,15-0,39) B _{PME} (1 000 t) (IC 80%): 87,52 (56,30-121,02) F ₂₀₁₄ /F _{PME} (IC 80%): 1,05 (0,63-1,63) B ₂₀₁₄ /B _{PME} (IC 80%): 1,13 (0,87-1,37) B ₂₀₁₄ /B ₁₉₅₀ (IC 80%): 0,56 (0,44-0,67)							Le même avis de gestion pour 2016 (captures inférieures à 25 000 t) est maintenu pour l'année suivante (2017).	

2016 : Résumé de l'état des thons et espèces apparentées sous mandat de la CTOI, et des autres espèces affectées par les pêcheries de la CTOI.

Thons néritiques et thazards : Ces six espèces sont devenues aussi importantes, voire plus, que les trois espèces de thons tropicaux (patudo, listao et albacore) pour la plupart des États côtiers de la CTOI. Elles sont pêchées essentiellement par les pêcheries côtières, notamment les pêcheries industrielles et artisanales à petite échelle. Elles sont presque toujours pêchées dans la ZEE des pays côtiers de l'OI. Historiquement, les prises étaient souvent déclarées par agrégats de plusieurs espèces, il est donc difficile d'obtenir des données appropriées pour les analyses d'évaluation de stock.

Stock	Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Avis à la Commission
Bonitou <i>Auxis rochei</i>	Prises 2015: 10 481 t Prises moyennes 2011-2015: 8 987 t PME (1 000 t) (IC 80%): inconnu F _{PME} (IC 80%): inconnu B _{PME} (1 000 t) (IC 80%): inconnu F ₂₀₁₅ /F _{PME} (IC 80%): inconnu B ₂₀₁₅ /B _{PME} (IC 80%): inconnu B ₂₀₁₅ /B ₀ (IC 80%): inconnu							La Commission devrait envisager d'appliquer une approche de précaution à la gestion du bonitou, en s'assurant que les futures captures ne dépassent pas les captures actuelles (moyenne de 2011-2015). Le stock devrait être étroitement surveillé. La Commission doit développer des mécanismes pour améliorer les statistiques actuellement disponibles en encourageant les CPC à respecter leurs obligations de collecte et de déclaration, afin de mieux informer les avis scientifiques.
Auxide <i>Auxis thazard</i>	Prises 2015: 81 441 t Prises moyennes 2011-2015: 94 657 t PME (1 000 t) (IC 80%): inconnu F _{PME} (IC 80%): inconnu B _{PME} (1 000 t) (IC 80%): inconnu F ₂₀₁₅ /F _{PME} (IC 80%): inconnu B ₂₀₁₅ /B _{PME} (IC 80%): inconnu B ₂₀₁₅ /B ₀ (IC 80%): inconnu							La Commission devrait envisager d'appliquer une approche de précaution à la gestion de l'auxide, en s'assurant que les futures prises ne dépassent pas les prises actuelles (moyenne de 2011-2015 : 94 657 t). Le stock devrait être étroitement surveillé. La Commission doit développer des mécanismes pour améliorer les statistiques actuellement disponibles en encourageant les CPC à respecter leurs obligations de collecte et de déclaration, afin de mieux informer les avis scientifiques.
Thonine orientale <i>Euthynnus affinis</i>	Prises 2015: 152 772 t Prises moyennes 2011-2015: 158 817 t PME (1 000 t) (IC 80%): 152 [125 -188] F _{PME} (IC 80%): 0,56 [0,42-0,69] B _{PME} (1 000 t) (IC 80%): 202 [151-315] F ₂₀₁₃ /F _{PME} (IC 80%): 0,98 [0,85-1,11] B ₂₀₁₃ /B _{PME} (IC 80%): 1,15 [0,97-1,38] B ₂₀₁₃ /B ₁₉₅₀ (IC 80%): 0,58 [0,33-0,86]							Bien que l'état du stock soit classé comme non surexploité ni sujet à la surpêche, la K2SM élaborée en 2015 montre qu'il y a une probabilité de 96 % que la biomasse se situe au-dessous des niveaux de la PME et une probabilité de 100 % que $F > F_{PME}$ d'ici 2016 et 2023, si les prises se maintiennent aux niveaux de 2013. Le modèle fournit une probabilité de 100 % que le stock atteigne des niveaux correspondant aux points de référence de la PME (p. ex. $SB > SB_{PME}$ et $F < F_{PME}$) en 2023 pour des captures futures à 80 % des niveaux de captures de 2013. Ainsi, si la Commission souhaite reconstruire le stock à des niveaux situés au-dessus des points de référence de la PME, le Comité scientifique recommande que les prises soient réduites de 20 % par rapport aux niveaux de 2013.
Thon mignon <i>Thunnus tonggol</i>	Prises 2015: 135 920 t Prises moyennes 2011-2015: 157 313 t PME (1 000 t) (IC 80%): 143 (106-194) F _{PME} (IC 80%): 0,39 (0,29-0,54) B _{PME} (1 000 t) (IC 80%): 298 (197-545) F ₂₀₁₄ /F _{PME} (IC 80%): 1,03 (0,88-1,26) B ₂₀₁₄ /B _{PME} (IC 80%): 0,99 (0,78-1,19) B ₂₀₁₄ /B ₁₉₅₀ (IC 80%): 0,50 (0,39-0,60)					25%		Il existe toujours un risque élevé de dépasser les points de référence basés sur la PME d'ici 2017 si les prises se maintiennent au niveau actuel (2014 : 69 % de risques que $B_{2017} < B_{PME}$, et 81 % de risques que $F_{2017} > F_{PME}$). Si les prises diminuent de 10 %, ce risque tombe à 27 % de probabilité que $B_{2017} < B_{PME}$ et 39 % de probabilité que $F_{2017} > F_{PME}$. Si la Commission souhaite reconstruire le stock à des niveaux situés au-dessus des points de référence de la PME, le Comité scientifique recommande que les prises soient réduites d'environ 10 % par rapport aux niveaux actuels, ce qui correspond à des prises légèrement inférieures à la PME et permettrait au stock de récupérer, conformément au cadre de décision établi dans la résolution 15/10.
Thazard ponctué indopacifique <i>Scomberomus guttatus</i>	Prises 2015: 45 956 t Prises moyennes 2011-2015: 45 485 t PME (1 000 t) (IC 80%): 46 [38,9-54,4] F _{PME} (IC 80%): 0,52 [0,40-0,69] B _{PME} (1 000 t) (IC 80%): 66,0 [45,9-107,9] F ₂₀₁₄ /F _{PME} (IC 80%): 0,98 [0,85-1,14]							La Commission devrait envisager d'appliquer une approche de précaution à la gestion du thazard ponctué, en s'assurant que les prises diminuent jusqu'à atteindre un niveau inférieur à la fourchette de la PME actuellement estimée. Le stock devrait être étroitement surveillé. La Commission doit développer des mécanismes pour améliorer les statistiques actuellement disponibles en encourageant les CPC à

2016 : Résumé de l'état des thons et espèces apparentées sous mandat de la CTOI, et des autres espèces affectées par les pêcheries de la CTOI.

	B ₂₀₁₄ /B _{PME} (IC 80%): B ₂₀₁₄ /B ₁₉₅₀ (IC 80%):	1,10 [0,84-1,29] 0,55 [0,42-0,64]							respecter leurs obligations de collecte et de déclaration, afin de mieux informer les avis scientifiques.
Thazard rayé <i>Scomberomorus commerson</i>	Prises 2015: Prises moyennes 2011-2015: PME (1 000 t) (IC 80%): F _{PME} (IC 80%): B _{PME} (1 000 t) (IC 80%): F ₂₀₁₄ /F _{PME} (IC 80%): B ₂₀₁₄ /B _{PME} (IC 80%): B ₂₀₁₄ /B ₁₉₅₀ (IC 80%):	152 798 t 151 227 t 131,1 [98,7-178,8] 0,34 [0,21-0,56] 326 [178-702] 1,21 [0,95-1,48] 0,95 [0,74-1,27] 0,47 [0,37-0,63]							Il existe toujours un risque élevé à très élevé de dépasser les points de référence basés sur la PME d'ici 2023, même si les prises diminuent jusqu'à 80 % du niveau de 2014 (53 % de risques que B ₂₀₂₄ <B _{PME} , et 97 % de risques que F ₂₀₂₄ >F _{PME}). Les probabilités modélisées que le stock atteigne des niveaux compatibles avec les niveaux de référence de la PME (p. ex. SB > SB _{PME} et F<F _{PME}) en 2024 sont de 1 % et 10 %, respectivement, pour des futures prises constantes à 70 % du niveau de capture actuel. Si la Commission souhaite reconstruire le stock à des niveaux situés au-dessus des points de référence de la PME, le Comité scientifique recommande que les prises soient réduites d'au moins 30 % par rapport aux niveaux actuels, ce qui correspond à des prises inférieures à la PME et permettrait au stock de récupérer.

Requins: Bien qu'ils ne fassent pas partie des 16 espèces sous mandat de la CTOI, les requins sont fréquemment pêchés en association avec les pêcheries ciblant des espèces sous mandat de la CTOI. On sait que certaines flottilles ciblent activement à la fois les requins et les espèces sous mandat de la CTOI. A ce titre, les Membres et les Parties coopérantes non-contractantes de la CTOI doivent déclarer les informations les concernant avec le même degré de détail que pour les 16 espèces de la CTOI. Les espèces suivantes constituent les principales espèces capturées par les pêcheries de la CTOI, mais la liste n'est pas exhaustive.

Stock	Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Avis à la Commission
Requin peau bleue <i>Prionace glauca</i>	Prises déclarées 2015 : Requins NCA (non compris ailleurs) 2015: Prises déclarées moy. 2011-2015: Requins NCA (non compris ailleurs) 2011-15: PME (1 000 t) (IC 80%): F _{PME} (IC 80%): SB _{PME} (1 000 t) (IC 80%): F ₂₀₁₄ /F _{PME} (fourchette): SB ₂₀₁₄ /SB _{PME} (fourchette): SB ₂₀₁₄ /SB ₀ (fourchette):	30 054 t 57 125 t 29 535 t 49 785 t inconnu inconnu inconnu (0,44-4,84) (0,83-1,75) inconnu						La Commission devrait envisager une approche de précaution en matière de gestion du peau bleue, en s'assurant que les futures prises ne dépassent pas les prises actuelles. Le stock devrait être étroitement surveillé. Des mécanismes devraient être élaborés par la Commission pour améliorer les statistiques actuelles, en encourageant les CPC à se conformer aux exigences d'enregistrement et de déclaration sur les requins, afin de mieux informer les avis scientifiques.
Requin océanique <i>Carcharhinus longimanus</i>	Prises déclarées 2015 : Requins NCA (non compris ailleurs) 2015: Prises déclarées moy. 2011-2015: Requins NCA (non compris ailleurs) 2011-15: PME (fourchette):	211 t 57 125 t 248 t 49 785 inconnu						La Commission devrait envisager une approche de précaution en matière de gestion du requin océanique, tout en notant que des études récentes suggèrent que la mortalité au virage est élevée (50 %) dans l'océan Indien (IOTC-2016-WPEB12-26) et que les taux de mortalité après interaction avec d'autres types d'engins, tels que la senne et le filet maillant, peuvent être plus élevés. Des mécanismes devraient être élaborés par la Commission pour encourager les CPC à se conformer aux exigences d'enregistrement et de déclaration sur les requins, afin de mieux informer les avis scientifiques.
Requin-marteau halicorne <i>Sphyrna lewini</i>	Prises déclarées 2013: Requins NCA (non compris ailleurs) 2015: Prises déclarées moy. 2011-2015:	52 t 57 125 t 75 t						La Commission devrait envisager une approche de précaution en matière de gestion du requin-marteau halicorne. Des mécanismes devraient être élaborés par la Commission pour encourager les CPC

2016 : Résumé de l'état des thons et espèces apparentées sous mandat de la CTOI, et des autres espèces affectées par les pêcheries de la CTOI.

	Requins NCA (non compris ailleurs) 2011-15: 49 785 t PME (fourchette): inconnu								à se conformer aux exigences d'enregistrement et de déclaration sur les requins, afin de mieux informer les avis scientifiques.
Requin-taube bleu <i>Isurus oxyrinchus</i>	Prises déclarées 2015 : 1 268 t Requins NCA (non compris ailleurs) 2015: 57 125 t Prises déclarées moy. 2011-2015: 1 447 t Requins NCA (non compris ailleurs) 2011-15: 49 785 t PME (fourchette): inconnu								
Requin soyeux <i>Carcharhinus falciformis</i>	Prises déclarées 2015 : 3 232 t Requins NCA (non compris ailleurs) 2015: 57 125 t Prises déclarées moy. 2011-2015: 3 707 t Requins NCA (non compris ailleurs) 2011-15: 49 785 t PME (fourchette): inconnu								
Requin-renard à gros yeux <i>Alopias superciliosus</i>	Prises déclarées 2015 : 0 t Requins NCA (non compris ailleurs) 2015: 57 125 t Prises déclarées moy. 2011-2015: 94 t Requins NCA (non compris ailleurs) 2011-15: 49 785 t PME (fourchette): inconnu								
Requin-renard pélagique <i>Alopias pelagicus</i>	Prises déclarées 2015 : 0 t Requins NCA (non compris ailleurs) 2015: 57 125 t Prises déclarées moy. 2011-2015: 69 t Requins NCA (non compris ailleurs) 2011-15: 49 785 t PME (fourchette): inconnu								

*Probabilité estimée que le stock se trouve dans le quadrant correspondant du graphe de Kobe (ci-dessous), dérivée des intervalles de confiance associés à l'état actuel du stock.

Légende du code couleur	Stock surexploité ($SB_{année}/SB_{PME} < 1$)	Stock non surexploité ($SB_{année}/SB_{PME} \geq 1$)
Stock sujet à la surpêche ($F_{année}/F_{PME} > 1$)		
Stock non sujet à la surpêche ($F_{année}/F_{PME} \leq 1$)		
Non évalué/Incertain		